

L'an deux mil Quinze le 21 avril, à 20h40, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni à la mairie, en séance publique, en réunion ordinaire, sous la présidence d'André **GUEROULT**, Maire

Présents :

Mmes **CRESENT** Françoise, **VARIN** Nathalie, **HEY** Monique, **LEBOULANGER** Maryvonne, **BENARD** Géraldine, **BEUX** Brigitte, **PANCHOUT** Florence, **VIVIER** Florence, **L'HERMINE** Fabienne

MM.**GUEROULT** Anthony, **VASSE** Jean-Michel, **ROSE** Mathieu, **LUCAS** Bruno, **CRAMOYSAN** Christophe

Absents excusés :

M. **BAILLEUL** Brice, procuration à Mme **CRESENT** Françoise - M. **RAUX** Philippe, procuration à Mme **VARIN** Nathalie- M. **DUCELLIEZ** Franck, procuration à M. **CRAMOYSAN** Christophe - M. **CACHEUX** Fabrice, procuration à M. **GUEROULT** Anthony - Mme **PANCHOUT** Florence

Ordre du jour

Désignation secrétaire séance	Durée cadence amortissement TVA travaux du pluvial Vieille Route Porte Rouge
Approbation compte rendu	Réglementation de circulation Vieille Route Porte Rouge
Vote du Budget commune	Nomination des représentants au Comité des Fêtes
Vote du Budget annexe	Divers

Monsieur le Maire annonce que cinq points sont à ajouter à l'ordre du jour :

- Affections des résultats Budget Principal et Budget annexe
- Cession de terrain de la commune au profit du Budget annexe
- Nomination d'un correspondant intempéries
- Demande de subvention mission archivage
- Nomination d'un régisseur intérimaire pour la régie Accueil Périscolaire, et d'un régisseur suppléant pour la régie Cantine et Garderie

Mme **CRESENT** Françoise a été élue secrétaire de séance.

Le procès verbal de la réunion du 13 avril a été accepté sans observation.

EXTRAIT DELIBERATION 17 : AFFECTATION DU RESULTAT AU BP 2015

Le Conseil municipal, à l'unanimité, décide d'affecter l'excédent de fonctionnement 2014 en section recettes d'investissement soit 175 978.19 Euros

EXTRAIT DELIBERATION 18 : AFFECTATION DU RESULTAT DU BUDGET ANNEXE

Le Conseil municipal, à l'unanimité, décide d'affecter l'excédent de fonctionnement 2014 en section recettes de fonctionnement (1.61 Euros) et l'excédent d'investissement en section recettes d'investissement (168 527.22 Euros)

EXTRAIT DELIBERATION 19 : VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2015

Après discussion et vote, le Budget Primitif 2015, approuvé à l'unanimité, se présente comme suit :

- Section de Fonctionnement : 858 182 € en dépenses et en recettes
- Section d'investissement : 2 203 777 € en dépenses et en recettes

EXTRAIT DELIBERATION 20 : VOTE DU BUDGET ANNEXE 2015

Après discussion et vote, le Budget Annexe 2015, approuvé à l'unanimité, se présente comme suit :

- Section de Fonctionnement : 120 004 € en dépenses et 240 005.61€ en recettes
- Section d'investissement : 120 002 € en dépenses et 338 502 € en recettes

EXTRAIT DELIBERATION 21 : DUREE CADENCE AMORTISSEMENT DE LA TVA DES TRAVAUX DU PLUVIAL VIEILLE ROUTE PORTE ROUGE

Après discussion et vote, à l'unanimité, la cadence d'amortissement est fixée à 1 an pour l'amortissement de la TVA des travaux du pluvial Vieille route Porte Rouge, d'un montant de 31 478 Euros.

EXTRAIT DELIBERATION 22 : REGLEMENTATION DE CIRCULATION DE LA VIEILLE ROUTE PORTE ROUGE

Monsieur le Maire propose au Conseil municipal de mettre la Vieille route Porte Rouge en sens interdit afin de sécuriser la circulation.

Après discussion et vote, à l'unanimité, le Conseil municipal autorise Monsieur le Maire à prendre un arrêté de circulation en sens interdit de la Vieille route Porte Rouge.

EXTRAIT DELIBERATION 23 : NOMINATION DES REPRESENTANTS AU COMITE DES FETES

Monsieur le Maire rappelle au Conseil municipal les statuts du Comité des Fêtes :

3 élus doivent être désignés par le conseil municipal pour siéger à l'Assemblée Générale du Comité des Fêtes, dont le Président et le Trésorier ; cela pendant la durée de leur mandat municipal.

Le Conseil municipal choisit de voter à bulletin secret.

Les candidats volontaires sont :

Mme HEY Monique

Mme VIVIER Florence

Mme BEUX Brigitte

M. LUCAS Bruno

M. CACHEUX Fabrice

Sont désignés, à la majorité des voix, en tant que représentants au Comité des Fêtes, pour la durée de leur mandat municipal :

- Mme VIVIER Florence - M. CACHEUX Fabrice - Mme HEY Monique

EXTRAIT DELIBERATION 24 : CORRESPONDANT INTEMPERIES ERDF

Un correspondant intempéries ERDF doit être nommé afin d'améliorer les interventions des personnels de dépannage d'ERDF.

Après discussion et vote, à l'unanimité, le Conseil municipal nomme Monsieur André GUEROULT, correspondant intempéries ERDF titulaire et Monsieur Jean-Michel VASSE suppléant.

EXTRAIT DELIBERATION 25 : CESSION DU TERRAIN AU PROFIT DU BUDGET ANNEXE

Monsieur le Maire rappelle : Le 17 avril 2012, le conseil municipal a procédé à la réintégration du terrain du lotissement au budget principal pour une valeur de 120 000 Euros.

Après discussion et vote, à l'unanimité, le Conseil municipal, autorise la cession du terrain au profit du budget annexe du lotissement de la Grande Ferme pour un montant de 120 000 Euros.

EXTRAIT DELIBERATION 26 : NOMINATION D'UN REGISSEUR INTERIMAIRE

Après discussion et vote, à l'unanimité, le Conseil municipal, à l'unanimité, nomme la secrétaire remplaçante du Centre de Gestion de la Seine Maritime,

- régisseur intérimaire de la régie accueil périscolaire, pendant la durée de l'absence du régisseur titulaire.

EXTRAIT DELIBERATION 27 : NOMINATION D'UN REGISSEUR SUPPLEANT

Après discussion et vote, à l'unanimité, le Conseil municipal, à l'unanimité, nomme la secrétaire remplaçante du Centre de Gestion de la Seine Maritime,

- régisseur suppléant de la régie cantine et garderie, pendant la durée de l'absence du régisseur suppléant.

EXTRAIT DELIBERATION 28 : DEMANDE DE SUBVENTION MISSION ARCHIVAGE

Monsieur le Maire expose : l'archivage des documents de la mairie fera l'objet d'une mission et il est possible de demander une subvention.

Après discussion et vote, le Conseil municipal, à l'unanimité, autorise Monsieur le Maire à déposer une demande de subvention pour la mission archivage et à signer tout document s'y rapportant.

EXTRAIT DELIBERATION 29 : DEMANDE DE SUBVENTION ROUTE CHEMIN DU BOIS

Monsieur le Maire expose : les travaux de la route du Chemin du Bois peuvent faire l'objet d'une demande de subvention.

Après discussion et vote, le Conseil municipal, à l'unanimité, autorise Monsieur le Maire à déposer des demandes de subvention auprès de tous les partenaires financiers et à signer tout document s'y rapportant.

DIVERS

La séance est levée à 22 heures 15 minutes